



## École FACE School

3449, rue University  
Montréal (Québec) H3A 2A8  
Téléphone : 514 - 350-8899  
<http://face.csdm.ca>

Montréal, le 5 août 2020

Chers parents,  
Cher élève de l'école FACE,

À nouveau, et plus que jamais, nous devons planifier une rentrée sous le signe de *l'engagement, du bien-être et de la bienveillance* qui sont au cœur de notre projet éducatif. Prendre le temps d'accueillir nos jeunes afin de renouer ou de faire connaissance avec eux sera une étape préalable à tout apprentissage...et comme cela fait un bout que nous n'avons eu le privilège que d'être en leur présence, nous prendrons le temps de les retrouver avant de nous lancer dans les apprentissages académiques.

Nous voici aujourd'hui rendus à vous communiquer certaines informations en lien avec la prochaine rentrée scolaire. Nous savons que de nouvelles directives ministérielles pourraient nous forcer à revoir à nouveau certaines modalités, mais nous vous informons des paramètres avec lesquels nous composons actuellement et des orientations que nous prenons pour la rentrée scolaire 2020-2021. Nous vous écrirons toutefois à nouveau à quelques jours de la rentrée, mais d'ici-là, voici quelques informations importantes au sujet de la prochaine année scolaire.

### ARTICLE 240 ET PROJET BEAUX-ARTS

Alors que l'Article 240 et le projet Beaux-Arts étaient autrefois tous deux reconnus par le MEES, les deux se retrouvent aujourd'hui indépendants dans leur reconnaissance.

L'Article 240 est une reconnaissance ministérielle permettant à une école de ne pas avoir de territoire et d'offrir un projet particulier à l'ensemble des élèves non sélectionnés des territoires des commissions scolaires, alors que le projet Beaux-Arts, quant à lui, est le projet particulier en question qui sera dorénavant entériné annuellement au conseil d'établissement d'une école.

Comme vous le savez (pour tous les parents qui étaient déjà avec nous), afin de maintenir notre reconnaissance de l'Article 240, l'école FACE devait apporter certains ajustements afin de respecter l'ensemble des paramètres prescrits par le MEES. Parmi les changements obligatoires que nous devons apporter :

- Respect du 50% du temps indiqué dans le Régime pédagogique pour l'ensemble des matières (déficit de temps en éducation physique et en science, principalement)
- Mise en place de moyens pour les élèves en difficulté (de façon à non seulement les accepter, mais bien parvenir à les soutenir tout au long de leur parcours)

Ces deux demandes ont eu des impacts tant sur notre horaire que sur notre grille-matières, et par ricochet, nous ont aussi amenés aussi à amorcer une réflexion nous permettant de revisiter et d'actualiser notre projet Beaux-Arts. À titre d'école publique de Beaux-Arts par excellence au Québec, il

est de notre devoir de mettre notre créativité et notre expertise au service de notre projet pour ainsi nous assurer de la qualité continue de notre offre de services éducatifs en arts pour l'ensemble de nos jeunes. Une équipe formée de parents, d'élèves et de membres du personnel, a donc amorcé une réflexion à ce sujet au tout début de l'année 2019-2020. L'arrêt des cours en présentiel en mars dernier nous a forcés à interrompre notre travail, mais nous poursuivrons assurément dès que possible nos travaux. Soyez rassurés, toutes nos formes d'arts seront maintenues!

### **HORAIRE 2020-2021** (En pièce jointe)

Deux des résultantes de notre obligation de respecter 50% du temps indiqué au Régime pédagogique dans l'ensemble des matières :

- Modification à notre grille-matières (temps pour chacune des matières à chacun des niveaux)
- Modification à notre grille-horaire (Horaire de la semaine)

Vous trouverez donc le nouvel horaire en pièce jointe, soit un horaire établi sur 9 jours et composé de périodes de 60 minutes. Nous avons par ailleurs maintenu un temps de concertation pour l'équipe-école, une demi-journée par deux semaines (le jeudi), mais en après-midi plutôt que le matin.

### **CALENDRIER 2020-2021** (En pièce jointe)

Notre horaire sur 9 jours ne devrait pas (ou très peu) affecter les jeunes du primaire puisque nous avons tenté, malgré une numérotation de 1 à 9, de maintenir le même horaire tous les jours 1 et 6 (qui sont des lundis) et les jours 2 et 7 (qui sont des mardis) et ainsi de suite... Les journées seront indiquées dans l'agenda des élèves, ce qui facilitera le suivi de tous et de chacun.

### **PARMI LES MESURES MINISTÉRIELLES DEMANDÉES POUR LA RENTRÉE (COVID-19) ET LES IMPACTS QUI EN DÉCOULERONT**

- Mesures sanitaires :** Nettoyage des mains, distance sociale, sens unique dans les corridors, désinfection du matériel entre les utilisations
- Déplacements :** À limiter
- Accès à l'école :** À limiter. Jusqu'à une consigne inverse, les parents seront donc invités à ne plus entrer dans l'école au-delà de la réception et à ne pas entrer non plus dans la cour d'école. Des précisions vous seront acheminées à la rentrée.
- Regroupements :** De 250 et moins : donc révision de notre formule de récréations (entre autres)
- Fermeture :** Bibliothèque et cantine (Le service de la bibliothèque sera présent, mais révisé. Des détails vous seront aussi acheminés à la rentrée.)
- Groupes « fermés » :** Tous les élèves d'un même groupe devront se suivre tout au long de la journée dans l'ensemble de leurs matières (ce qui est déjà le cas au primaire jusqu'en 4<sup>e</sup> année) et dans l'ensemble de nos matières de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire, à l'exception de nos cours de musique. Ayant la possibilité de créer des « ilots de 6 jeunes » au sein d'un même groupe et ayant la possibilité de regrouper les jeunes par ilots de différents groupes, nous sommes à repenser notre organisation afin de maintenir l'ensemble de notre offre de service. La gymnastique est considérable, l'offre prendra une forme parfois différente, mais l'ensemble des objectifs des différents programmes seront maintenus.

**-Activités pédagogiques et étudiantes :**

Certaines ne pourront plus être tenues temporairement (ex. : nos concerts, pièces de théâtre) mais plusieurs demeureront possibles, dans le respect de la formation initiale des groupes et de l'ensemble des paramètres donnés par la Santé Publique. Des informations supplémentaires suivront.

**-Matériel didactique :** Nous avons fait le choix de matériel qui venait aussi en version numérique.

**-Effets scolaires :** Nous avons revu notre liste de façon à limiter les achats à effectuer. Si jamais un retour en ligne n'était plus du tout envisagé, des effets supplémentaires pourraient être demandés éventuellement.

**-Structure virtuelle :** Nous l'avons entièrement revue de façon à faire une offre de services unique et ce, pour l'ensemble de nos élèves. Donc advenant un retour en ligne, nous serons en mesure d'offrir l'enseignement à distance rapidement et nous serons en mesure de vivre beaucoup moins d'irritants que durant la dernière année scolaire. Les formations de notre personnel se poursuivront tout au long de l'année scolaire afin d'assurer le meilleur accompagnement possible de nos jeunes.

**-Classement(sec. CSSDM) :** De la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année du secondaire, il se fera à partir du choix de l'anglais de façon à maintenir des groupes fermés dans l'ensemble des périodes. En 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, il se fera à partir des choix de mathématique et de sciences.

**-Planification :** De façon encore une fois à assurer un meilleur suivi de nos élèves, une planification unique (par discipline et par niveau) sera assurée.

**-Soutien des élèves en diff. :**

Du temps supplémentaire dans la tâche de nombreux enseignants a été prévu afin d'offrir un plus grand accompagnement de nos jeunes.

**-Déplacements :** Nos groupes auront un local fixe qui leur sera attribué. Autant que ce sera possible, nos jeunes demeureront donc dans le même local et les enseignants se déplaceront.

**-Modèle péd. (primaire) :** Considérant tous les paramètres à respecter, l'école FACE offrira (du côté CSSDM pour le moment) un modèle pédagogique au primaire s'apparentant au titulariat pour le nombre maximum de groupes pour lequel il est possible de l'implanter. Seuls les groupes de 6<sup>e</sup> année et un groupe de 4<sup>e</sup> auront deux enseignants qui se partageront l'ensemble des disciplines (Notez que toutes les disciplines artistiques seront toujours données par des spécialistes et ce, pour nos deux commissions scolaires). La réflexion quant au modèle pédagogique était amorcée depuis un certain temps mais notez que la formule ne sera pas maintenue au fil du temps. Des réflexions avec l'ensemble de la communauté devront se poursuivre et des sommes supplémentaires devront aussi être allouées par nos institutions scolaires, allocation que nous n'avons que pour une seule année actuellement considérant tous les enjeux entourant le retour en classe en temps de Covid.

## RÉPONSES À DES QUESTIONS DE PARENTS QUI NOUS ONT ÉTÉ POSÉES RÉCEMMENT

QUESTION : **Est-ce que le port du masque sera obligatoire?**

RÉPONSE : Le décret portant sur le port obligatoire du masque exclut les établissements d'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Jeunes et membres du personnel n'auront donc pas l'obligation de porter le masque à l'école.

QUESTION : **Où les jeunes mangeront-ils?**

RÉPONSE : À ce jour, il est prévu qu'ils mangeront dans leur salle de classe.

QUESTION : **Comment les jeunes pourront-ils respecter la distanciation sociale à leur casier?**

RÉPONSE : À ce jour, il est prévu que les jeunes n'auront pas de casier. Un bac sera prévu pour chacun d'eux afin qu'ils puissent y déposer leurs effets, dans le local qui leur sera attribué.

QUESTION : **Est-ce que les jeunes auront des récréations?**

RÉPONSE : Oui, les jeunes en auront une par jour en plus de la période du dîner, mais les groupes iront en rotation de façon à respecter la formation des groupes qui doit être maintenue et de façon à respecter le nombre maximum de personnes qui peuvent se retrouver au même endroit.

QUESTION : **Est-ce que les auront encore des cours d'éducation physique?**

RÉPONSE : Oui, un mécanisme de désinfection du matériel sera mis en place entre chaque cours et certaines activités seront révisées afin de limiter le contact avec du matériel. Certains cours seront aussi donnés à l'extérieur.

QUESTION : Si mon enfant doit s'absenter parce qu'il est immunodéprimé ou bien parce qu'il vit avec une telle personne, dans quelle mesure l'école pourra-t-elle le soutenir?

RÉPONSE : À ce jour, il nous est impossible de répondre à votre interrogation. Des directives provenant de nos deux commissions scolaires nous en informeront dans les prochaines semaines.

QUESTION : **Est-ce que les cours seront tous donnés en présentiel ou est-ce que certains cours seront donnés en formule virtuelle?**

RÉPONSE : **Pour le préscolaire et le primaire**, à ce jour, notre intention est que tous nos jeunes soient de retour, à temps plein, à l'école. Les déplacements seront limités, certaines modalités de regroupement différeront, mais nous sommes convaincus de pouvoir déployer la totalité de notre offre de service en présentiel.

**Pour le secondaire**, à ce jour, il est possible que quelques périodes (3-4) soient données à distance, ce qui obligerait un retour à la maison de certains de nos jeunes. Nous travaillons actuellement à placer ces cours au début ou à la fin de la journée de façon à ne pas avoir de déplacements dans la journée.

Ce qui explique cette situation est le fait que les regroupements ne sont pas toujours fixes dans la journée d'un élève. L'anglais, les sciences, l'art dramatique et autres activités amènent parfois une nouvelle formation de groupe. Nous avons donc revu notre formation initiale des groupes de façon à limiter le plus possible les nouveaux regroupements, mais il est impossible d'obtenir au secondaire une formation unique et immuable. Nous poursuivons donc notre casse-tête afin d'être en mesure d'offrir la

totalité des cours en présentiel et nous vous informerons de la conclusion dès que possible.

#### PIÈCES JOINTES AVEC CET ENVOI

- ✓ GRANDES LIGNES DE LA RENTRÉE PROGRESSIVE DU 27,28, 31 AOÛT 2020
- ✓ LISTE DES EFFETS SCOLAIRES 20-21
- ✓ PROCÉDURE DE COMMANDE DES CAHIERS D'EXERCICES
- ✓ CALENDRIER 20-21
- ✓ HORAIRE 20-21
- ✓ DOCUMENT DE LA PART DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES

**Vous devez nous aviser si vos coordonnées ont changé récemment ou changeront durant l'été (téléphone, adresse postale, adresse courriel...)**

- ✓ Chantal Tellier 514 350-8899, poste 8004
- ✓ Tous peuvent aussi lui écrire à l'adresse courriel suivante : [tellienc@csgm.qc.ca](mailto:tellienc@csgm.qc.ca) en précisant le nom de l'enfant, son niveau, ainsi que les coordonnées qui sont à modifier.

#### DATES IMPORTANTES

- ✓ 27,28, 31 août 2020 RENTRÉE SCOLAIRE PROGRESSIVE DES JEUNES
- ✓ 9, 10, 11 septembre 2020 PHOTOS SCOLAIRES
- ✓ 11 septembre 2020 PHOTOS STM
- ✓ 17 septembre en soirée PREMIÈRE RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS
- ✓ 17 septembre en soirée ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS (élection des représentants et Bilans)

#### FRAIS DE SCOLARITÉ

- ✓ Vous avez déjà acquitté les frais de scolarité pour l'année 2020-2021.
- ✓ Les effets scolaires (crayons et autres) sont à acheter à l'endroit qui vous convient. (Réutiliser le matériel de l'année 19-20 d'un grand frère ou d'une grande soeur qui est encore en bon état est un choix judicieux que nous encourageons.)
- ✓ Tous les effets scolaires doivent être identifiés au nom de l'élève.
- ✓ Considérant les nouveaux paramètres à respecter, certains enseignants n'ont pu finaliser leur choix de matériel pour l'année 2020-2021. Notez que toute nouvelle demande de matériel devra provenir de l'école et non des enseignants. Une nouvelle liste pourrait donc être soumise au CE durant l'automne (si nécessaire) et elle vous sera ensuite acheminée.

#### SERVICE DE GARDE

- ✓ Toute inscription devrait déjà avoir été effectuée auprès du service de garde. Si tel n'est pas le cas, les parents concernés DOIVENT communiquer avec Lise Leblanc au 514 350-8897 du 19 au 23 août.
- ✓ Rappel : Tous les jeunes du préscolaire (maternelle) doivent être inscrits au service de garde minimalement pour le dîner.
- ✓ Le service de garde sera ouvert dès le 27 août pour les élèves déjà

inscrit seulement (et pendant la rentrée progressive pour les inscrits seulement).

## MOT DE LA FIN ET COMMUNICATION

Nous sommes à nouveau pleinement conscients que le retour qui se veut généralement heureux pour le plus grand nombre est à la fois source de préoccupation pour plusieurs. Sachez que nous ferons tout en notre pouvoir pour qu'il soit sur une note heureuse, malgré toutes nos indications de l'heure. De façon à nous assurer une rentrée la plus harmonieuse possible, nous vivrons une réelle rentrée progressive sur trois jours. Chaque groupe sera ainsi accompagné dans son environnement scolaire qu'il connaît bien, mais avec de nouveaux paramètres de vie que chacun devra s'approprier. Nous vous acheminerons toutes les informations nécessaires dans les prochaines semaines.

Si jamais des questions demeurent, que vous releviez de la CSSDM ou bien de la CSEM, nous vous invitons à passer par l'adresse suivante : [face@csgdm.qc.ca](mailto:face@csgdm.qc.ca).

Au nom de l'équipe de direction, je vous remercie de votre collaboration habituelle. Je sais que vous êtes nombreux à avoir eu une année mouvementée et épuisante. Nous espérons sincèrement que le soleil de l'été vous aura permis à tous et chacun de refaire le plein d'énergie!

Au plaisir de vous retrouver sous peu...



**Annie Lamarre** | Directrice\_Principal  
École FACE School | CSSDM\_EMBS